

FICHIERS SUPPLEMENTAIRES

Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien Nord N11

Département : Charente-Maritime (17)

Communes : Angliers, Longèves, Vérines

Maître d'ouvrage

Eoliennes d'Aunis 1



Contact

Business Centre 4ème étage
3 avenue Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél : 05 49 38 88 25



**Pièce n°11 : Fichiers
supplémentaires**

**Réalisation et assemblage du Dossier de
Demande d'Autorisation Environnementale :**

**Courriers envoyés aux communes et EPCI pour la transmission du
résumé non technique de l'étude d'impact du projet de parc éolien
Nord N11**

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Communauté d'Agglomération de la Rochelle
6 rue Saint-Michel
17 000 La Rochelle

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Président ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Communauté de communes Aunis Atlantique
200 rue de la Juillerie - CS 10042
17170 Ferrières

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Président ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie VERINES
15 rue de la Verrerie
17540 Vérines

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Madame le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie SAINTE-SOULLE
39 rue de l'Aunis
17 220 Sainte-Soulle

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie SAINT-OUEN-D'AUNIS
61 rue Marie-Louise Cardin
17 230 Saint-Ouen-d'Aunis

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Madame le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie DOMPIERRE-SUR-MER
Espace Michel Crépeau
17139 Dompierre-sur-Mer

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie BOURGNEUF
24 rue de la Commanderie
17220 Bourgneuf

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie SAINT-MEDARD-D'AUNIS
1 allée de la Mairie
17220 Saint-Médard-d'Aunis

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie ANGLIERS
Place Saint-Pierre
17540 Angliers

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie LONGEVES
33 rue de Curzay
17230 Longèves

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie ANAIS
10 rue de l'Aunis
17 540 Anais

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie SAINT-XANDRE
Rue de l'Océan
17 138 Saint-Xandre

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Madame le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie ANDILLY
30 rue de la Paix
17230 Andilly

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1
Business center – 4^e étage
3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1
86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie NUAILLE D'AUNIS
17 Basse Rue
17540 Nuaillé d'Aunis

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Éoliennes d'Aunis 1

Business center – 4^e étage

3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1

86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Mairie MARANS
6 place Ernest Cognacq
17230 Marans

Chasseneuil-du-Poitou, le 21/12/2023

Objet : Courrier LRAR - Envoi résumé non technique préalable au dépôt du projet éolien Nord N11

Monsieur le Maire ,

Eolise est une société indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Actif sur le territoire de la plaine d'Aunis, depuis 2017, nous travaillons au développement de 4 projets éoliens dont celui nommé Nord N11 localisé sur les communes de Vérines, Longèves, Angliers.

Le projet a fait l'objet d'un rejet par l'administration en février 2022 sur la base d'un avis conforme défavorable de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, nous initions un nouveau processus d'instruction sur la base d'un projet de 4 éoliennes sur les communes de Vérines, Angliers et Longèves. Cette implantation est identique à la précédente avec les mêmes caractéristiques mais en supprimant l'éolienne la plus à l'ouest. Elle tient également compte des mises à jour réglementaires et du contexte éolien actuel.

Ainsi, conformément à la réglementation, article L181-28-2 du code de l'environnement et préalablement au dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture, nous vous adressons le résumé non technique (RNT) du projet de 4 éoliennes et d'un poste source électrique. Le RNT est un résumé de la demande d'autorisation environnementale. Les différentes expertises seront consultables en intégralité lors de l'enquête publique du projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous adresser nos meilleurs vœux à vous et vos proches pour cette nouvelle année 2024. L'année 2024 sera marquée pour les projets éoliens par la poursuite de l'instruction avec nous l'espérons une enquête publique pour la fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tous compléments. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Baptiste WAMBRE
Directeur général délégué
b.wambre@eolise.fr
07 68 52 60 76

Preuves de dépôt du résumé non technique de l'étude d'impact du projet de parc éolien Nord N11 auprès des communes et EPCI



En provenance de :

Commune de St Soullé

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8154 7

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 26/12/23

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire

☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 26-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

ANT - El Aun 1

Blanc d'un 1

Téléport 1 - Business Center

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

En provenance de :

Commune de St Médard d'Aunis

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8158 5

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 27/12/23

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☒ Le destinataire

☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 27-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

BOUENNES D'AUNIS 1

Téléport 1 - Business Center

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

TM31.12 / 12

En provenance de :

Commune de Marans

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8163 9

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 23/12/2023

Distribué le : 27 DEC. 2023

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire

☒ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 26-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

ANT - El Aun 1

BOUENNES D'AUNIS 1

Business Center - Téléport 1

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

En provenance de :

Communauté d'agglomération de La Rochelle

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8166 0

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 26/12/2023

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire

☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 26-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

BOUENNES D'AUNIS 1

3 av. Gustave Eiffel

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

En provenance de :

Communes tennes Atlantique

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8152 3

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 26/12/2023

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire

☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 27-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

BOUENNES D'AUNIS 1

Téléport 1 - Business Center

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

En provenance de :

Longèves

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8160 8

FRAB

FRAB

Présenté / Avisé le : 23/12/2023

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

☐ Le destinataire

☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire

☐ Autre :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LA POSTE 36909A 26-12-23. PR. FRANCE

Renvoyer à

BOUENNES D'AUNIS 1

Business Center - Téléport 1

3 avenue Gustave Eiffel

86360 Charnay-le-Roi

Maître d'ouvrage : Eoliennes d'Aunis 1 / Bureau d'études : ENCIS Environnement

5

En provenance de : ~~ANais~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8161 5

389094

28-12-23

FRAB

Présenté / Avisé le : 23/12/23
Distribué le : 27/12/23
Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

AVT - Eolien 1
EOLIENNES D'AUNIS 1
Bureau Centre - Téléport 1
3 avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou

En provenance de : ~~Vélines~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8153 0

389094

27-12-23

FRAB

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /
Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

EOLIENNES D'AUNIS 1
Téléport 1 - Bureau Centre
3 avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou
Join 86360

En provenance de : ~~Andilly~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8164 6

389094

27-12-23

FRAB

Présenté / Avisé le : 27/12/23
Distribué le : 27/12/23
Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

AVT - Eolien 1
EOLIENNES D'AUNIS 1
Téléport 1 - Bureau Centre
3 avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou

En provenance de : ~~Mucille d'Aunis~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8165 3

389094

28-12-23

FRAB

Présenté / Avisé le : 03/01/2024
Distribué le :
Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

AVT - Eolien 1
EOLIENNES D'AUNIS 1
Bureau Centre - Téléport 1
3 avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou

En provenance de : ~~Bompierre d'ore~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 192 188 8156 1

389094

26-12-23

FRAB

Présenté / Avisé le : 26/12/2023
Distribué le :
Je soussigné(e) déclare être
☒ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

AVT - Eolien 1
EOLIENNES D'AUNIS 1
Téléport 1 - Bureau Centre
3 avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Certificat Radeol





Direction des Systèmes d'Observation
42, avenue Gaspard Coriolis
31000 Toulouse

À l'attention de Guillaume Germain
EOLISE
3 Avenue Gustave Eiffel
86360 Chasseneuil-du-poitou

Objet : Certificat Radeol
Nom du projet : Parc éolien Nord N11
Affaire suivie par : DSO/CMR
Courriel : radeol@meteo.fr
Référence Météo-France : 2026-000414

Toulouse, le 03 juin 2026

Par déclaration en référence, vous avez saisi Météo-France concernant un projet d'installation de parc éolien sur les communes de **VERINES (17), LONGEVES (17), ANGLIERS (17)**.

Vous avez indiqué que ce projet relève du régime de l'autorisation des ICPE. Dès lors, son acceptabilité est soumise au respect des conditions prescrites par l'arrêté ministériel modifié du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne.

Ce parc éolien se situerait à une distance de 94,23 km du radar le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens, à savoir le radar en bande C de Cherves*.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté.

Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Ce certificat, joint à votre dossier de demande d'autorisation déposé en préfecture, permet de justifier de cette position réglementaire.

* Les coordonnées géographiques des radars concernés, ainsi qu'un rappel sur la réglementation et les études d'impact, vous sont accessibles à partir de l'url suivante : <https://www.radeol.fr>
Ce certificat n'est valable que pour les caractéristiques exactes du projet renseignées par le demandeur (cf. Annexe). En cas de modification du projet, un nouveau certificat doit être demandé.



Annexe



Demandeur	
Nom	Germain
Prénom	Guillaume
Société	EOLISE
Email	g.germain@eolise.fr
Adresse	3 Avenue Gustave Eiffel
Code postal	86360
Commune	Chasseneuil-du-poitou
Projet	
Nom	Parc éolien Nord N11
Localisation	METROPOLE
Situation	TERRE
ICPE	AUE
Type	EOLIENNES
Commune #1	VERINES (17)
Commune #2	LONGEVES (17)
Commune #3	ANGLIERS (17)
Dossier	
Référence	2026-000414
Date et heure	03/06/2026 17:04:59
Type de courrier	M1C_AC
Règles métier	v6.0

Les coordonnées sont exprimées en degrés décimaux dans le système géodésique WGS84.

Eolienne/sommet	Latitude	Longitude
#1	46,217436°	-0,997263°
#2	46,219683°	-0,984632°
#3	46,223919°	-0,971015°
#4	46,227098°	-0,953811°